

## Mémo – Mobilités d’enseignement Erasmus + (STA)

### Documents nécessaires et procédure

#### 1- Faire valider votre projet de mobilité

Suivant les dates fixées par les **appels à candidatures** des mobilités des personnels, vous devez fournir les documents suivants à **Morgan BOYER** – [mobilite-personnels@univ-montp3.fr](mailto:mobilite-personnels@univ-montp3.fr) ou directement à la Villa LEBECQ.

- o La [Déclaration d’Intention](#) complétée doit expliquer votre projet (détail des enseignements prévus, nombre d’heures), elle doit être signée par le Directeur de Département ;
- o Une **Lettre d’Invitation** de la part de l’université partenaire, qui doit mentionner les dates exactes de l’activité et les enseignements prévus.

Points de vigilance pour l’élaboration d’un projet de mobilité :

- o Un accord Erasmus+ doit exister entre les deux établissements, et doit comprendre ce type de mobilités appelés « mobilité STA ». Vous pouvez vérifier l’existence d’un accord en consultant [la carte des accords](#) de l’UPVM, programme « **Erasmus+ STA** » ;
- o L’UPVM ne finance que 5 jours d’activité (durée à laquelle 2 jours de voyage sont ajoutés). Un minimum de 8 heures d’enseignement est requis, même pour une mobilité inférieure à 5 jours.

Un Comité de Validation analyse les demandes une fois l’appel à candidatures clôturé. Ce comité est attentif à la pertinence du projet et à son éligibilité au vu des règles du programme Erasmus+.

Vous pouvez consulter [le Guide du Programme Erasmus+ ici](#).

#### 2- Une fois le projet de mobilité validé

##### a. Pièces à fournir par le participant

Une fois que le Comité de Validation a rendu sa décision, les pièces suivantes sont à fournir à la DRIF:

- o Copie de votre Carte Européenne d’Assurance Maladie ;
- o Attestation d’Assurance Responsabilité Civile ;
- o Attestation d’Assurance Rapatriement ;
- o Réservation des titres de transport.



**ATTENTION : Le paiement de l’allocation Erasmus+ ne peut pas être fait sans la réservation des titres de transport.**

Informations mises à jour le 19/07/2022

#### **b. Documents fournis par la DRIF**

Documents à signer avant votre départ :

- Contrat de mobilité (remettre l'**original**)
- Contrat d'enseignement (à faire signer par le participant, l'UPVM et l'établissement partenaire)
- Ordre de mission
- État liquidatif de votre allocation.

Documents à faire signer dans l'établissement partenaire :

- Attestation de présence

### **3- A votre retour de mobilité**

Pièces à remettre à votre retour de mobilité :

- Attestation de présence (fournie avant le départ) signée et tamponnée par le partenaire
- Titres de transport originaux (de Montpellier à la ville de destination, aller-retour)
- Un Rapport Participant vous sera envoyé automatiquement par email, sa complétion est obligatoire

### **4- Règles de calcul des allocations Erasmus+**

Les montants des allocations sont calculés sur la base de forfaits fixes déterminés annuellement par la Commission Européenne.

Ces derniers se décomposent en 2 montants distincts :

- Frais de voyage
- Frais de séjour

#### **a. Calcul des frais de voyage**

Les frais de voyage se calculent sur la base de bandes kilométriques, définies par le Calculateur de Distance développé par la Commission Européenne :

( [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr) )

<b>Bande kilométrique</b>	<b>Montant alloué</b>
Entre 10 et 99 km	20 € par participant
Entre 100 et 499 km	180 € par participant
Entre 500 et 1999 km	275 € par participant
Entre 2000 et 2999 km	360 € par participant
Entre 3000 et 3999 km	530 € par participant

Informations mises à jour le 7/05/2021

Entre 4000 et 7999 km	820 € par participant
A partir de 8000 km	1500 € par participant

**b. Calcul des frais de séjour**

Un montant journalier est défini selon le pays de destination. La répartition est la suivante :

Pays d'accueil	Montant journalier en EUROS
Danemark, Irlande, Suède, Finlande, Islande, Liechtenstien, Luxembourg, Norvège	119€
Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	106€
Bulgarie, Estonie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	92 €

**VOS INTERLOCUTEURS A L'UPVM**

<p>Morgan BOYER <b>Bureau Erasmus+</b> Villa Lebecq <a href="mailto:mobilite-personnels@univ-montp3.fr">mobilite-personnels@univ-montp3.fr</a> Tel : 5808</p>	<p>Marjorie BASTIDE <b>Service Financier</b> Bâtiment IONESCO, bureau n°7 <a href="mailto:marjorie.bastide@univ-montp3.fr">marjorie.bastide@univ-montp3.fr</a> Tel : 2076</p>
---	---